

Réf: Dossier 430027

## Avis de constitution

### SOCIETE « E.MASI »

Siège ABIDJAN – COCODY, ANGRE NOUVEAU CHU,  
NON LOIN DE LA PHARMACIE VAL D'OISE, LOT 3029, ILOT  
274, Lot 3029, Ilot 274

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/07/2025, et enregistrés au CEPICI le 16/07/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « E.MASI »

Objet :

- PLOMBERIE ;
- ELECTRICITE ;
- RENOVATION ;
- CLIMATISATION ;
- NOUVELLE CONSTRUCTION ;
- DEPANNAGE ;
- MENUISERIE.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 500,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN – COCODY, ANGRE NOUVEAU CHU, NON LOIN DE LA PHARMACIE VAL D'OISE, LOT 3029, ILOT 274, Lot 3029, Ilot 274

Dirigeant(s) M FANNY IBRAHIMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-07568 du 29/07/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°46219/GTCA/RC/2025 du 29/07/2025

